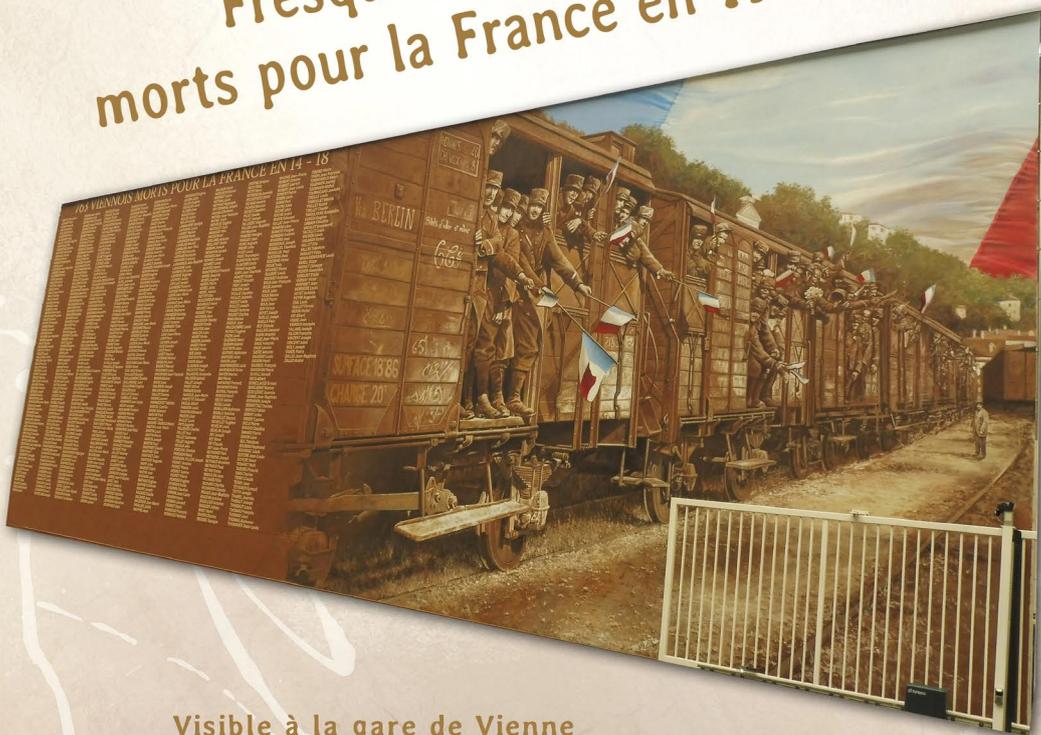




Fresque des 763 Viennois
morts pour la France en 1914 - 1918



Visible à la gare de Vienne
contre le mur du commissariat de police

Mémoire des Viennois morts pour la France, 1914 - 1918*

Il y a près de 100 ans, le 11 novembre 1918, le conflit de la première guerre mondiale se terminait. Sur les 8.500.000 mobilisés, la France laissait derrière elle un lourd tribut : 1.375.800 morts, quelques 4.266.000 blessés, environ 650.000 veuves et près de 1.100.000 orphelins, ces chiffres, bien sûr, sont approximatifs. N'oublions pas non plus, tous ceux qui sont morts après la guerre des suites de leurs blessures ou bien de maladie, les 740.000 mutilés, les gazés... Mais aussi tous ceux nombreux qui ont souffert de troubles du comportement dus pour la plupart aux bombardements intensifs de l'artillerie dans les tranchées, tous ces "aliénés" enfermés dans les hôpitaux psychiatriques pour le reste de leur vie et laissés à leur sort.

Le monument que la ville de Vienne a élevé pour honorer ses morts a été inauguré le 9 septembre 1923 par le maréchal Pétain. Il fut l'œuvre d'un artiste viennois, le sculpteur Claude Grange, prix de Rome, qui par sa brillante conduite pendant la guerre lui valut la Croix de guerre, la Légion d'honneur et son élévation au grade de capitaine au 5^e R.I.C. « *J'ai suivi, disait-il, l'idée du comité qui m'avait demandé une œuvre qui n'ait rien de funéraire. Avec mon compatriote et excellent ami l'architecte Forest (grand mutilé, médaillé militaire, diplômé du gouvernement), nous avons, après plusieurs essais, arrêté définitivement un projet qui fut adopté* »¹. Taillée dans un bloc de pierre de 18 m³, provenant de la carrière des Conques, près



Fig. 1 - Claude Grange dans son atelier
[collection J. Arnould].

*Abréviations et sigles utilisés :

B.C.A. : Bataillon de chasseurs alpins ; B.T.C.A. : Bataillon territorial de chasseurs alpins ; R.A.L. : Régiment d'artillerie lourde ; R.I. : Régiment d'infanterie ; R.I.C. : Régiment d'infanterie coloniale ; R.I.M. : Régiment d'infanterie de marine ; R.I.T. : Régiment d'infanterie territoriale ; D.C. : Division de cavalerie ; R.A.C. : Régiment d'artillerie de campagne.

1 - Sur Claude Grange, voir Prosper Gien, « Claude Grange, sculpteur », *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, 67, 1971, p. 113-124. Les musées de Vienne possèdent plusieurs sculptures du sculpteur. Une maquette en plâtre du projet du monument aux morts (monument et sculpture) est déposée aux Amis de Vienne.

d'Alès (Gard), la statue mesure 5 m de hauteur et 5 m d'envergure ; avec les bas-reliefs et les soubassements en pierre de Villebois (Ain), la hauteur totale du monument, est de 8,50 m. La Victoire étend ses deux bras d'où s'échappent des fleurs et des palmes, au-dessus de deux piliers de 1,75 m de hauteur, flanquant la statue, et surmontés chacun d'une coupe en bronze doré qui symbolise l'autel de la patrie. La tête de la Victoire est d'une finesse d'expression parfaite. A ses pieds gît un poilu dans son linceul ; au-dessous, dans une excavation, fut placé un obus dans



Fig. 2 - Monument aux Morts de Vienne [Carte postale – cliché H. R.].

lequel avait été déposé le parchemin où sont inscrits les noms de 741 Viennois morts pour la Patrie. Lors de l'inauguration du monument, le maire de Vienne, Jules Pajot, montra au public la liste ceinte d'un ruban tricolore et enfermée dans un tube de verre pour la protéger ; puis elle fut mise dans l'obus que vissa le maréchal Pétain².

2 - La clé qui a permis de visser la fusée de l'obus a été remise en 1941 par Charles Jaillet aux musées de Vienne au nom des descendants de Claude Jacquet, président en 1923 de la commission du monument [d'après Ch. Jaillet, cahier n° 9, janvier 1941, manuscrit - Société des Amis de Vienne].

Ainsi, dans le calme et le recueillement, Vienne avait honoré ses héros, morts glorieusement pour la Patrie³.

A la demande du maire actuel de Vienne, Thierry Kovacs, un comité de pilotage a été créé sous la direction de Jean-Yves Curtaud⁴ pour faire l'étude d'un projet qui permettrait de rendre visibles au public les noms de tous les soldats viennois morts pendant la guerre de 1914-1918. Lors de la commémoration du 11 novembre 2015 Thierry Kovacs en a dévoilé le détail : une peinture murale incluant tous ces noms sera réalisée sur le mur du commissariat de police de Vienne donnant sur les voies ferrées, et faisant ainsi écho à l'importance de la gare pendant le conflit de 14-18 ; elle sera inaugurée le 11 novembre 2016. Au sein du comité de pilotage, Jacques Robin et Roger Ligonnet du Centre généalogique de Vienne et vallée du Rhône réalisent actuellement un travail remarquable de fiches individuelles consacrées aux Viennois morts pour la France ; elles seront consultables en 2018 au Centre généalogique, à la Médiathèque et aux Archives communales de Vienne.

L'étude présente s'est appuyée sur l'analyse et la fusion de trois fichiers officiels recensant les Viennois morts pour la France de 1914 à 1920 et établis après la guerre. Le premier provient du service de l'état-civil de Vienne ; le second est la copie conforme du parchemin placé à l'intérieur de l'obus du monument aux morts et se trouve aux Archives communales [cote 5H31] ; ces deux fichiers comportent chacun 741 noms. Le troisième a fait suite à un courrier reçu du ministère des pensions rappelant la loi du 25 octobre 1919, qui ordonnait le dépôt au Panthéon de registres contenant les noms des militaires morts pour la France pendant la guerre 1914-1918. Cette loi a également prévu la remise à chaque commune de France d'un Livre d'or de ces militaires qui étaient nés dans cette commune ou qui y résidaient à la mobilisation ; celui de Vienne ne comprend que 572 noms [Archives communales, 19860711 art.228 F9 4128]. Le croisement et la fusion de ces trois fichiers nous donnent en réalité le nombre de 754 morts. Cette nouvelle liste n'est sans doute pas encore complète, ni définitive mais elle permet de prendre en compte et d'intégrer des noms qui n'étaient pas sur les deux premières listes. Pour avoir un état plus proche de la réalité des "Morts" viennois pour la France, il faudrait croiser encore d'autres sources d'informations et en trier les données : par exemple les plaques commémoratives se trouvant dans les lieux de culte, ou dans les locaux d'autres organismes publics ou privés... C'est, dans l'état actuel de nos recherches, cette liste de 754 noms qui a été retenue lors de la réunion du comité de pilotage viennois du 15 février 2016.

Au cours de ce recensement des Viennois morts pour la France, quelques destins singuliers ont été relevés. Ils seront évoqués ci-dessous : par exemple les militaires morts lors de la catastrophe ferroviaire de Saint-Michel-de-Maurienne (1917), ou qui périrent suite au torpillage de La Provence II en Méditerranée (1916), ou encore dans des contrées éloignées du front occidental ...

3 - Récit de l'inauguration dans le *Journal de Vienne et de l'Isère*, n°37, 15 septembre 1923.

4 - Jean-Yves Curtaud est conseiller municipal délégué au patrimoine et au tourisme. Je fais moi-même partie de ce comité, y représentant la Société des Amis de Vienne.

Les 754 Viennois morts pour la France

1. Parmi les mobilisés, deux classes extrêmes : 1878 et 1920

En parcourant cette nouvelle liste de 754 noms, on découvre que le plus vieux combattant, Elie Vallet, avait 56 ans à la mobilisation, qu'il était de la classe 1878, classe dégagée pourtant de toute obligation militaire en 1914. Le plus jeune, Emile Giraud, avait un peu plus de 17 ans lorsqu'il s'engagea en 1917 ; il était lui de la classe 1920. Or un tableau paru dans le journal *l'Excelsior*, le lundi 28 juillet 1919, donne une liste relativement complète de toutes les classes ayant participé à la Grande Guerre de 1914 à 1919, leurs âges en 1914, en commençant par la plus ancienne pour la réserve de l'armée territoriale, la classe 1887, jusqu'à la plus jeune, celle de 1919. Elie Vallet était donc trop vieux pour être mobilisable et Emile Giraud était lui bien trop jeune.

Elie Laurent Vallet⁵, né à Chanas (Isère) le 9 mars 1858, était officier de réserve au 14^e escadron du train des équipages à Lyon ; quoique libéré de toute obligation militaire, il reprit du service en 1914 comme commandant dans cette même unité ; il décéda subitement à Pont-de-Roide (département du Doubs) le 6 juillet 1917.



Fig. 3 – Elie Vallet
[cliché Drutel, *Vienne et la Guerre*].

Emile Giraud, né à Vienne le 5 avril 1900, engagé volontaire à la mairie de Vienne pour la durée de la guerre le 1^{er} août 1917, entra dans la marine comme matelot sans spécialité ; il décéda à l'hôpital temporaire n° 6 à Salonique, le 12 octobre 1918, des suites de maladie.

Les mobilisés viennois ont été répartis selon leur classe respective, dans l'armée d'active à laquelle furent incorporés ceux des classes 1914 à 1919, dans la réserve de l'armée d'active, dans l'armée territoriale ou dans la réserve de l'armée territoriale. Pour un certain nombre de cas, malheureusement, nous n'avons pas pu recueillir, dans

Mémoire des Hommes, des précisions sur leur incorporation.

On trouve aussi parmi eux quatre noms qui appartenaient en fait à des classes plus anciennes, quatre individus dégagés de toute obligation militaire mais qui reprirent du service pour la durée de la guerre, à l'exemple d'E.-L. Vallet cité ci-dessus.

5 - Article du n° 27, 25 avril 1915 de *Vienne et la Guerre*.

<i>Dég.oblig. milit.</i>	<i>Réserve Territoriale</i>	<i>Territoriale</i>	<i>Réserve</i>	<i>Incorporés dans l'active de</i>	
1878 à 1886	1887 à 1892	1893 à 1899	1900 à 1910	1911 à 1913	1914 à 1919
4	13	85	368	133	141

La répartition des mobilisés viennois selon leur classe.

2. La répartition des morts suivant les années

Le tableau suivant répartit les décès par années et donne les pourcentages par rapport à la liste des 754 noms. L'année 1914 a été la plus sanglante ; on note une diminution des décès les années suivantes et une reprise très significative en 1918 par rapport à 1917, reprise due aux offensives de l'armée française et des alliés qui mettront fin le 11 novembre 1918 à ce conflit.

<i>Année</i>	<i>Nombre</i>	<i>% / année</i>
1914 (*)	220	29
1915	176	24
1916	127	17
1917	81	11
1918	137	18
1919	9	1,2
Divers ⁶	4	PI
	754	100 %

* Les 220 décès de 1914 s'échelonnent sur les cinq premiers mois du conflit, à partir du début août.

Le pourcentage des pertes évalué par rapport au nombre des électeurs viennois inscrits sur les listes des élections législatives du 10 mai 1914, où seuls les hommes votaient, s'établit à 12 %.

3. Au cours du conflit la moitié de la classe 14 a péri

Au début de la guerre, au second semestre de 1914, les pertes de l'armée française ont été très lourdes (environ 300.000 morts) et l'on dut reconstituer rapidement les unités. La classe 1914 fut rapidement mise sur le pied de guerre pour être opérationnelle, les premiers éléments étant envoyés au front dès novembre une fois leur formation militaire terminée. Les jeunes de cette classe avaient passé le conseil de révision à Vienne (canton sud et nord) en janvier 1914 et n'auraient dû partir pour faire leur service militaire que l'année suivante. La sélection s'était réunie sur deux jours, au cours desquels 151 jeunes s'étaient présentés ; 82 dont 16 engagés avaient été reçus bons pour le service et partirent pour la guerre ;

6 - Ces quatre « divers » correspondent à quatre noms sur lesquels nous n'avons pas d'information sur leur passé militaire, ni sur les listes de l'état-civil des Archives communales, ni sur le site de *Mémoire des Hommes*.

40 d'entre eux ont perdu la vie entre 1914 et 1918, soit un pourcentage de 49 % des mobilisés de cette classe. Par années on en dénombre 4 en 1914, 15 en 1915, 8 en 1916, 3 en 1917 et 10 en 1918.

Restent des anomalies dans ces décomptes. La liste des 754 "Morts", à laquelle nous nous arrêtons, comporterait en réalité 63 soldats de la classe de 1914, au lieu des 40 établis à partir des seuls registres du conseil de révision. Mais à partir du site du ministère de la Défense "*Mémoire des hommes*", on en comptabilise 46 pour lesquels le conseil de révision s'était pourtant déroulé à Vienne et qu'on devrait tous retrouver sur ce registre. De plus il manque un certain nombre de noms qui n'apparaissent pas sur le registre du conseil de révision de la classe 14 [Archives communales de Vienne, 2w5)]. Je n'ai pu trouver une explication de ces différences ; c'est pourquoi j'ai préféré ne tenir compte que des informations de ce registre.

4. Les premier et derniers Viennois morts pour la France

Le premier tué au tout début de la guerre est Joseph André Servanin⁷ ; né le 19 avril 1892 à Lyon, donc de la classe 1912, domicilié à Vienne, engagé volontaire pour trois ans le 17 mars 1913 à la mairie de Vienne, il rejoignit le 17^e Dragons le même jour. Au début d'août 1914, son régiment de cavalerie de reconnaissance de la 8^e D.C. était affecté à la couverture des frontières. André Servanin a été tué lors d'une des missions de reconnaissance le 9 août 1914, à Habsheim en Alsace.



Fig. 4 - Joseph André Servanin
[photographie *Vienne et la Guerre*].

Le 11 novembre 1918, mourait à l'ambulance 15/7 de Villers-Cotterêts dans l'Aisne, Louis Kessler fils de la veuve Kessler commerçante de la rue Boson. Louis Kessler, né à Vienne le 8 février 1900, de la classe 1920, s'était engagé à 17 ans au 14^e R.A.C. Mort, le jour de l'armistice, d'une maladie contractée aux armées, il fut le dernier Viennois mort à la guerre.

Etienne Antoine Cyrille Bertolone est le dernier tué de la liste des 754 noms. Né à Vienne le 19 juin 1899, il exerçait la profession de cuisinier et résidait à Lyon. De la classe 1919 il a été incorporé le 13 avril 1918 au 17^e R.I. pour faire son instruction militaire ; de là il passa au 99^e R.I. le 13 septembre 1918, puis au 412^e R.I. Le 28 mai 1920, il est tué à Bozanti en Cilicie, au sud-est de la Turquie. Retiré du front, le 412^e R.I. avait été regroupé en entier à Sorgues dans le département du Vaucluse. Le 19 juin 1919, son 2^e bataillon commandé par le commandant Mesnil embarqua sur l'Impérator Pierre Legrand avec l'effectif de 31 officiers et 1061 hommes de troupe, pour débarquer quelques jours plus tard à Mersine, dans le sud-est de la Turquie le 21 août 1919.

7 - Notice biographique dans *Vienne et la Guerre*, 2^e année, n°28 du 2 mai 1915, p. 3.



Fig. 5 – La Cilicie au sud-est de la Turquie
[d'après *Les Armées Françaises dans la Grande Guerre*, t. 8, carte n° 1].

Le bataillon était alors désigné pour relever, dans le secteur du Taurus, les troupes britanniques. En mai, les Français étaient encore à Adana et dans la plaine de Cilicie jusqu'à Bozanti, protégeant autant qu'ils le pouvaient les Arméniens encore vivants. Ils se battaient pour garder leurs positions. Le 2 avril, une troupe de Tchétés⁸ parvint à surprendre la petite garnison de l'hôpital. Les blessés et les défenseurs furent massacrés. Encerclé par de forts contingents ennemis, le bataillon français résista pendant plus de deux mois à toutes les attaques menées contre Bozanti les repoussant et leur infligeant de fortes pertes. Ne pouvant plus être secouru et ayant épuisé la presque totalité de ses munitions et vivres, le reste de la garnison a tenté le 27 mai 1920, en livrant de durs combats, de rompre les lignes ennemies ; mais n'ayant pu réussir après avoir tiré tout ce qui leur restait de cartouches, les survivants furent faits prisonniers. Sur les 800 hommes qui constituaient la garnison de Bozanti la moitié fut tuée le 28 mai 1920. Etienne Antoine Cyrille Bertolone était de ceux-là...

5. Mobilisés ou incorporés dans les régiments de Vienne

Dès le début de la guerre, le dépôt d'infanterie de Vienne équipait les 99^e R.I., 299^e R.I., 109^e R.I.T., 3^e B.T.C.A., une partie du 6^e Groupe cycliste, puis par la suite le bataillon de marche du 99^e R.I. et enfin le 309^e R.I. formé avec le regroupement de trois bataillons de régiments différents dont le bataillon de marche du 99^e R.I.

8 - Il s'agit de supplétifs de l'armée turque. A la fin de la guerre 14-18, la Cilicie a été placée sous mandat de la France. Les événements se placent dans le prolongement de la Grande Guerre, dans le contexte de la naissance de la nouvelle Turquie et de la déportation et du massacre des Arméniens en Cilicie.



Fig. 6 – Caserne Rambaud : dépôt d'infanterie en 14-18 [photographie fonds Jacqueline Blanchard].

Sur les 754 noms de notre liste, 25 % avaient été incorporés dans les régiments de la garnison de Vienne.

Incorporés dans les unités de la garnison viennoise (nombres approximatifs)					
Unité	99 ^e RI	299 ^e RI	109 ^e RIT	3 ^e BTCA	6 ^e Gr .Cycl.
Nombre	106	73	9	0	1

6. Des morts singulières

- *Un tragique rendez-vous de Noël pour les permissionnaires victimes de la catastrophe ferroviaire de Saint-Michel-de-Maurienne (18 décembre 1917)*⁹.

Parmi les victimes de cette catastrophe, Albert Felix Fraize, né à Vienne le 29 juin 1896, de la classe 1916. Lorsqu'il est incorporé le 8 avril 1915 au 140^e R.I. à Grenoble, il résidait à Vienne et exerçait la profession de boucher ; il était le fils de Felix et de Marie Laurent. Il fut classé au service auxiliaire le 28 juin 1915 et passa au 2^e R.A.C. de Grenoble le 30 septembre de la même année. Le 19 août 1917 il fut intoxiqué par les gaz, puis envoyé en Italie avec le 202^e R.A.C.

Le 12 décembre 1917, le train ML 3874, réservé aux permissionnaires français, était parti de Bassano en Italie pour Chambéry. Ces permissionnaires français étaient des soldats qui venaient de se battre dans la plaine de la Piave. La situation ayant favorablement changé pour l'armée italienne et ses alliés, des permissions avaient été données pour les fêtes de Noël à ceux des premières lignes de l'armée française. A l'approche du mont Cenis, tous ces permissionnaires avaient hâte de revoir la France ! Le convoi déboucha enfin à Modane. Il était 21 h 30.

9 - Sources internet et l'article de Jean-Louis Chardans, « Le train fou de Saint-Michel-de-Maurienne », *Historia*, no 311, octobre 1972. Plus récent : André Pallatier, *Le tragique destin d'un train de permissionnaires. Maurienne, 12 décembre 1917*, Paris, l'Harmattan, 2013.

Il faisait froid, très froid ; « Une heure d'arrêt » annoncèrent les gendarmes. Un express civil à destination de Paris était en formation ; certains officiers, profitant du privilège du grade, quittèrent alors leur train pour y prendre place. A 23 h, presque tous les hommes regroupés regagnèrent leurs places dans les voitures ; seuls quelques permissionnaires étaient donc absents lorsque le train 3874 repartit. Près de la locomotive, un petit groupe d'hommes gesticulait, dont l'adjudant

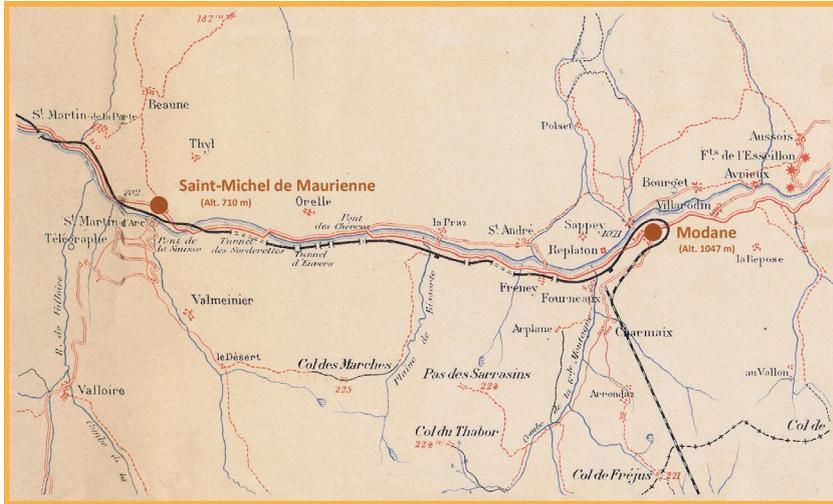


Fig. 7 – Carte du réseau ferroviaire de Saint-Michel-de-Maurienne à Modane.

Girard, mécanicien du train, « l'autre mécano m'a signalé que les freins étaient bricolés. Je connais la ligne, je ne pars pas... » ; du haut de sa machine, le conducteur élevait la voix : « Je suis responsable du convoi... je ne partirai qu'avec une motrice derrière moi », tenant tête au chef de quai, au gendarme, à la patrouille. Arriva le capitaine Fayolle, commandant du trafic ; Girard espérait enfin obtenir sa motrice de queue. Mais Fayolle ne voulant pas perdre la face, et voulant un exemple... « Girard, c'est un ordre » hurla-t-il. « Vous démarrez tout de suite, ou c'est la forteresse ! Compris ? Je vous note ». D'un geste las, Girard lança sa machine ; il était 23 h 15.

Le convoi était surchargé. Or la descente entre Modane et Saint-Jean-de-Maurienne représente une pente avec un fort dénivelé quasi permanent pour passer d'une altitude de 1040 m à 710 m sur environ 15 km. Le train prit rapidement de la vitesse, ses freins restaient inefficaces, à chaque virage le train claquait dangereusement ; les passagers, debout dans le couloir central, tombaient les uns sur les autres et commençaient à se poser de sérieuses questions, voire à paniquer. Le train atteignit une vitesse de 100 à 130 km/h. La répétition constante des coups de sifflet révélait la détresse du mécanicien et de son chauffeur ; quelques hommes tentaient de serrer le volant des freins de secours, sans résultat. Puis ce fut la catastrophe, la voiture de tête déraillant et éclatant en heurtant le pilier de droite du pont-route qui surplombait la voie. Toutes les autres voitures vinrent s'enchevêtrer en un inextricable amas de poutres tordues, de panneaux de bois



Fig. 8 – Le lieu de la catastrophe de Saint-Michel-de-Maurienne [carte postale].

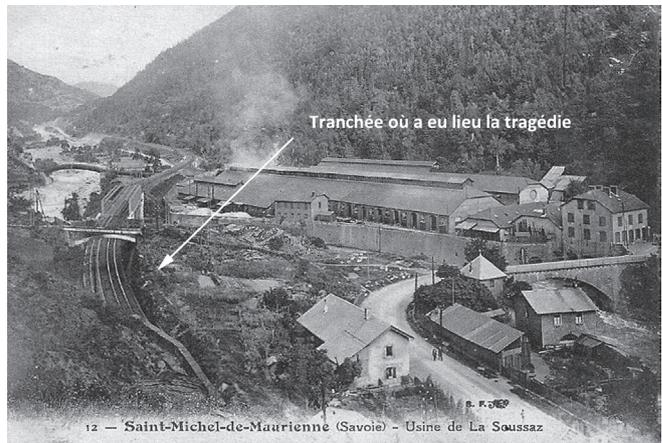


Fig. 9 - La tranchée où a eu lieu la catastrophe de Saint-Michel-de-Maurienne [carte postale].



Fig. 10 - La catastrophe de Saint-Michel-de-Maurienne : l'enchevêtrement des wagons incendiés après le déraillement [carte postale].

éclatés, de chairs broyées. Un accordéon monstrueux se repliait ; les dix-neuf voitures s'encastrèrent sur trois cents mètres et s'embrasèrent rapidement.

La catastrophe de Saint-Michel-de-Maurienne, dans la nuit du 12 au 13 décembre 1917, a fait 675 morts environ, compte tenu des morts des suites de leurs blessures dans les 15 jours qui suivirent le déraillement. A Saint-Michel, 424 furent identifiés et 135 corps furent enterrés sur place, dans la fosse commune aux victimes non identifiées¹⁰.

• *Victime d'un accident d'avion à l'école de pilotage*

Casimir Prudent Bardousse¹¹, né le 27 novembre 1890 à Lyon, résidait en 1910 à Vienne et exerçait la profession d'employé de banque au Crédit Lyonnais. A l'appel de sa classe en 1911, il fut incorporé pour faire son service militaire comme 2e classe au 3e régiment de zouaves à Sathonay. Envoyé en Tunisie du 16 mai 1912 jusqu'au 17 janvier 1913, il se fit remarquer, dans ce corps d'élite, par ses qualités de cœur et de discipline ; il passa caporal. Renvoyé dans son foyer le 8 novembre 1913, il quitta le régiment avec les galons de sous-officier et retrouva ainsi son emploi au Crédit Lyonnais. Rappelé le 2 août 1914 suite à l'ordre de mobilisation, il arriva au corps à Sathonay le 3, avec le grade de sergent-fourrier. Il était à la bataille de Charleroi, lorsque son lieutenant fut mortellement blessé par un éclat d'obus ;

le sergent Bardousse prit alors le commandement de la section et rallia les hommes autour de lui en les entraînant au combat, ce qui lui valut d'être nommé sergent-major le 28 août au (bataillon) n° 5 bis du 3e régiment de zouave de marche. Plus tard à l'attaque du château de Ganay, il se distingua par sa belle conduite au feu. Le 26

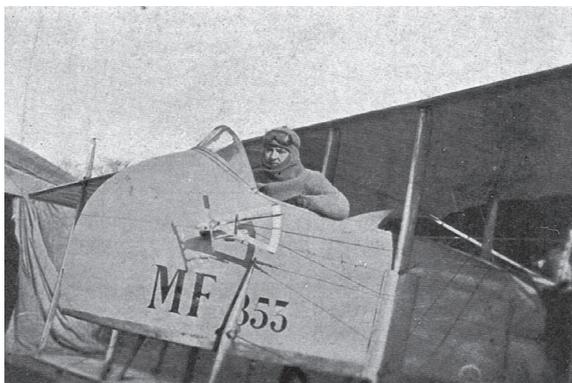


Fig. 11 – Le sous-lieutenant Bardousse
[photographie *Vienne et la Guerre*].

septembre 1914, il était cité à l'ordre du jour et promu sous-lieutenant à titre temporaire au (bataillon) n° 7 du 3e de marche. Grièvement blessé par une grenade à Tracy-le-Val (département de l'Oise) le 12 novembre, il fut évacué peu après à Paris à l'hôpital des frères de Saint-Jean-de-Dieu ; c'est là que le général Holender, commandant la réserve du 14e corps d'armée, lui remit, à son chevet, la croix de la Légion d'honneur. Le 2 mai 1915, incorporé dans le 1^{er} bataillon du 176e R.I. envoyé pour renforcer le corps expé-

10 - Un monument, élevé à la mémoire des victimes au cimetière de Saint-Michel-de-Maurienne a été inauguré en juin 1923 par André Maginot, ministre de la Guerre. En mai 1961, les restes des victimes ont été exhumés et transférés au cimetière militaire national de Lyon-La Doua.

11 - Biographie dans *Vienne et la Guerre*, 2e année, n°21 du 12 mars 1916, p. 2-5.

ditionnaire en Orient, le sous-lieutenant embarqua à Marseille pour Sedil-Bahr, à l'embouchure du détroit des Dardanelles. Porte-drapeau du régiment, il fut blessé le 14 juillet, à la tête d'une section de la 3e compagnie et évacué sur la France dans un hôpital de Nice.

Une fois guéri, le sous-lieutenant Bardousse se prit de passion pour l'aviation. La gloire des Pégoud, des Gilbert, des Garros le passionnait. Détaché à sa demande au service de l'aviation, le 26 août 1915 il arrivait à l'école d'Avord. Stagiaire à l'école de Châteauroux, c'est à la veille d'obtenir son brevet de pilote qu'il fut gravement blessé le 6 décembre 1915, suite à la chute de son avion. Il décéda à l'hôpital de Châteauroux le 24 février 1916. Sa dépouille rapatriée à Vienne, il eut des funérailles magnifiques. Tout Vienne était présent, les officiers et les soldats de la garnison, les notables de la ville, les autorités, puis une foule innombrable, la foule des amis, des inconnus, des admirateurs, pieusement recueillie et pensive, s'égrenant en longues théories accompagnèrent le corps à sa dernière demeure.

• *Officier d'artillerie lourde, emporté par un éclat d'obus*

Octave Hippolyte Henri Gustave Bresse¹², né à Vienne le 17 avril 1888, était le fils aîné de l'ancien maire de Vienne Francis Bresse. Après avoir obtenu à Vienne son diplôme de bachelier en latin-sciences, il poursuivit ses études à Paris en classe de mathématiques spéciales, puis il se présenta à la fois à l'École polytechnique et à l'École supérieure des mines. Admis à ces deux écoles il opta définitivement pour celle des Mines, d'où il sortit après quatre années avec son diplôme d'ingénieur des Mines.



Fig. 12 – Octave Hippolyte Henri Gustave Bresse
[photographie *Vienne et la Guerre*].

Engagé volontaire pour six ans le 10 octobre 1907, dans les conditions de l'article 23 de la loi du 21 mars 1905 et du décret du 25 août 1905, au titre du 4e bataillon d'artillerie à pied de Verdun, il avait demandé en signant son engagement à n'être incorporé qu'après ses années d'école en demeurant pendant ce temps affecté comme disponible à son bataillon.

Ces études terminées, il fut incorporé le 26 août 1911 au 44e régiment d'artillerie de campagne où il accomplit ses deux périodes réglementaires. Brigadier le 10 février 1912, maréchal des logis le 26 août 1912, nommé sous-lieutenant de réserve au 17e R.A.C. par décision présidentielle du 21 septembre 1912, pour prendre rang le 1^{er} octobre 1912.

12 - Biographie dans *Vienne et la Guerre*, 2e année, n° 3 du 7 novembre 1915, p. 4-7.

Au terme de ces six années de service, il rentra dans la vie civile en octobre 1913. Il fut aussitôt attaché, en qualité d'ingénieur, à une importante société française du groupe Rothschild où un poste de premier ordre lui fut confié. Le jour même de la mobilisation, il devait s'embarquer pour Petrograd, où il allait, à 26 ans, assumer la direction de la succursale de la société en Russie. Le 25 mai 1914, il avait été affecté au 1^{er} R.A.L., qu'il rejoignit donc le 2 août 1914 à la Fère. Sa batterie mise en route dès les premiers jours, il prit part à la terrible bataille de Charleroi, puis à la retraite sur Paris. Promu lieutenant au 1^{er} octobre 1914 lors de la bataille d'Artois, il prit le commandement d'une batterie et c'est en commandant le feu de ses pièces qu'il fut frappé à mort d'un éclat d'obus.

Il avait un frère Jean qui s'était engagé au 99^e R.I. comme 2^e classe ; sergent en 1915, sous la recommandation de son chef de corps il entra à Saint-Cyr et en sortit sous-lieutenant, puis fut affecté au 299^e R.I. pour finir la guerre comme commandant de compagnie¹³.

• *Inspecteur des douanes en Extrême-Orient*

Pierre Marie Perret était en 1914 contrôleur des douanes et des régies au Cambodge. Né à Voiron le 14 août 1870, il était le fils de Pierre Alexandre et de Marie Plantier, domicilié à Vienne. Il fit des études de droit à Lyon. Appelé au conseil de révision de la classe 1890 à Vienne, il fut admis à l'École spéciale de Saint-Cyr en 1891. Nommé sous-lieutenant à sa sortie, puis affecté au 38^e R.I. le 1^{er} octobre 1895, il en démissionna le 3 juillet 1902 pour entrer dans l'administration en Indochine où il prit les fonctions de commis des douanes le 13 octobre 1902. En 1903, il intégra la réserve de l'armée en Indochine dans un régiment de tirailleurs annamites. De 1902 à 1911 il gravit tous les échelons de sa fonction jusqu'à inspecteur de 1^{ère} classe. Le 1^{er} février 1910 il était à Phnom-Penh au Cambodge ; le 1^{er} octobre, il fut affecté dans la réserve de l'armée territoriale.

Le 3 août 1914, à la mobilisation, Pierre Marie Perret fut rappelé à l'activité et libéré provisoirement quelques mois plus tard, le 10 février 1915. Il décéda à 48 ans, le 7 novembre 1918, à l'ambulance de Fort-Bayard en Chine (alors concession française, territoire de Kouang-Tchéou-Han) ; il occupait alors la fonction d'inspecteur des douanes et régies de l'Indochine.

• *Deux soldats du 3^e R.I.C., victimes du naufrage de La Provence II près de l'île de Cythère (au sud de la Grèce)*¹⁴

Jean-Pierre Sage, classe 1903, né le 27 juillet 1883 à Charnas (Ardèche), était le fils de Pierre-André Sage et de Marie-Marguerite Guigal. Incorporé le 15 décembre 1904 pour faire son service militaire au 61^e R.I. à Privas, renvoyé en disponibilité le 12 juillet 1907, il reprit son métier de cultivateur viticulteur, puis vint à Vienne chez J. Vallet au 104, route d'Avignon. A la mobilisation, le 10 août 1914, il rejoignit à Lyon

13 - Sur les souvenirs de Jean Bresse, voir dans un prochain article à paraître sur l'année de Verdun.

14 - Récit de la perte du croiseur-transport de troupes, La Provence II, dans *Vienne et la Guerre*, 2^e année, n°21 du 12 mars 1916, p. 6- 7.

le 8e R.I.C. puis passa au 9e bataillon du 3e R.I.C. le 12 novembre 1915.

D'une classe plus récente, celle de 1915, Joseph Veyet était né à Vienne le 6 février 1895. A la mobilisation, il résidait alors à Pont-Evêque et exerçait la profession de rattacheur. Engagé volontaire pour la durée de la guerre au 5e

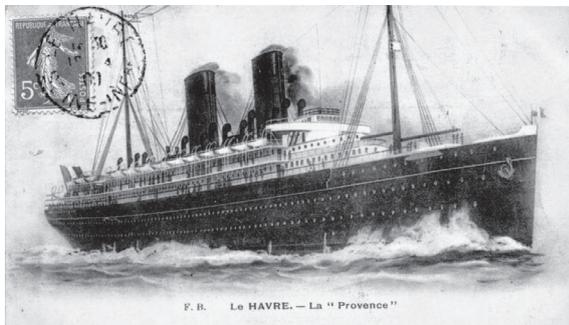


Fig. 13 - La Provence II [Carte postale].

R.I.C. de Lyon, il arriva au corps le 21 août 1914. Il fut blessé le 28 septembre 1915. Passa au 3e R.I.C. le 16 février 1916 et comme Jean-Pierre Sage disparut quelques jours plus tard, le 26 février lors du naufrage de La Provence II. Il venait d'avoir vingt ans. Son nom est gravé sur le monument aux morts de Pont-Evêque.

Un cousin éloigné, Antoine Veyet de Vienne, de la classe 14, a été mobilisé au 14e B.C.A. à Grenoble, en août 1914 ; tué le 25 septembre 1916 à la bataille de la Somme, il avait obtenu trois citations à l'ordre du bataillon.

Le 3e R.I.C. de Lyon avait été retiré du front le 2 février 1916, et transporté le 5 à Tassin-la-Demi-Lune dans la banlieue de Lyon. Le régiment y fut reconstitué à trois bataillons, Jean Pierre Sage étant alors affecté à la 11e compagnie du 3e bataillon. Les opérations d'habillement, de renforcement et de changement de matériel ont duré jusqu'au 16. Le 17, le colonel passa en revue le régiment sur la route à l'ouest du carrefour des Trois-Renards à Tassin. Le 19, l'ordre fut donné d'embarquer en gare de Lyon-Vaise à destination de Toulon. Le 21, une partie du régiment monta à bord du *Burdigala*, le reste dont le 3e bataillon, à bord de La *Provence II*, le 23 février.

Le 23 février 1916, La *Provence II* quittait Toulon, pour des opérations en Méditerranée. A son bord il y avait un contingent de 2000 militaires, dont un important détachement du 3e R.I.C destiné au renfort des troupes à Salonique, 400 hommes d'équipage et environ 200 chevaux et mulets de l'armée. Le 26 février 1916 vers 15 heures, au large du cap de Matapan (Grèce), La *Provence II* est touchée à tribord par une torpille du sous-marin allemand U-boot 35. L'ordre d'évacuer donné, un SOS a été transmis aux autres navires croisant dans les environs ; 17 minutes plus tard La *Provence II* coulait. Les rescapés furent recueillis par des navires : le navire-hôpital français *Canada*, le torpilleur français *Fantassin*, l'avisobritannique *Marguerite* et le torpilleur français *Cavalier*. Plus de 1100 marins et soldats disparurent parmi lesquels Jean-Pierre Sage et Joseph Veyet ; 870 hommes survécurent à ce naufrage.

• *Blessé mortellement suite à l'emballlement de son cheval*

Louis André Puzin¹⁵, né à Vienne le 8 mai 1885, était le fils d'Antony Puzin ancien agent général de la Caisse d'épargne de notre ville. Il fit toutes ses études au collège de Vienne, puis à la faculté de Médecine de Lyon. Il fut reçu interne aux hôpitaux de cette ville, passant brillamment sa thèse et son doctorat, en juillet 1910. En octobre de la même année, il revint se fixer définitivement dans sa ville natale, où, il fut reçu en 1913 premier au concours comme chirurgien suppléant des hôpitaux de Vienne.

De la classe 1905, il fut mobilisé le 4 août 1914 comme médecin auxiliaire avec le grade d'adjudant au 252^e régiment d'infanterie à Montélimar ; il partit avec lui en Lorraine, où nous le trouvons aux affaires de la forêt de Champeloux, ensuite dans la Meuse. Ayant eu, en juin 1916, le tympan perforé à la suite de l'éclatement d'un obus proche de lui, il quitta le 252^e R.I. pour être affecté à l'ambulance de Loxeville au sud de Verdun. Nous le retrouvons ensuite dans la Somme. Puis, il revint, à l'ambulance 12-14, fin mai 1917. Après une permission dans les derniers jours de juillet auprès des siens à Vienne, le docteur Puzin qui venait de recevoir son deuxième galon comme médecin

aide-major de 1^{ère} classe, apprenait, en rentrant à l'ambulance, qu'à la demande du commandant de l'artillerie de tranchées de l'armée, il avait été désigné pour remplir la fonction de médecin-major dans un des groupes de batteries de tranchées. Le samedi 18 août 1917, le docteur Puzin quitta l'ambulance 12-14 pour rejoindre son nouveau poste. Il prit place avec ses bagages sur une voiture régimentaire attelée d'un cheval. Au même moment, son cheval s'emballa, et dans sa course folle, projeta notre malheureux concitoyen contre un arbre où il se brisa la colonne vertébrale et mourut sur le coup ; il avait obstinément refusé de monter dans l'automobile de l'ambulance mise à sa disposition.



• *Oublié sur le champ de bataille et porté disparu*

Jean Louis Butin est né à Vienne le 7 janvier 1890 ; ses parents avaient une petite exploitation quartier de Charlemagne, son père faisait du transport avec son cheval pour arrondir les fins de mois. Incorporé au 60^e R.I. de Besançon le 7 octobre 1911 pour faire son service militaire et libéré le 8 novembre 1913 avec le grade de caporal, il reprit son métier

Fig. 14 – Le médecin régimentaire Louis André Puzin [photographie *Vienne et la Guerre*].

15 - Biographie dans *Vienne et la Guerre*, 4^e année, n° 17 du 10 février 1918, p. 2-3.

de boucher à Lyon.

A la mobilisation le 2 août 1914, le caporal Jean Louis Butin rejoignit son régiment à Besançon où il resta jusqu'en janvier 1915, affecté à la 25e compagnie de dépôt. Pendant cette période il a probablement formé les jeunes recrues de la classe 1914. Début janvier 1915, envoyé au front avec le grade de sergent, on lui confia le commandement d'une demi-section de la 6e compagnie, son régiment se trouvant alors dans la région de Fontenoy au nord-ouest de Soissons ; puis ce fut la Champagne et Verdun. Lors de l'offensive allemande du 21 février 1916, son régiment, dans le secteur de Bezonvaux, se trouvait en première ligne où il était occupé à des travaux de défense. En juillet 1916, sa 14e division fut engagée dans la bataille de la Somme. Le 16 avril 1917, lors de l'offensive Nivelle au Chemin des Dames, le régiment avait pour objectif le fort de Brimont au nord de Reims. Après l'attaque de ce 16 avril 1917, le sergent Butin était porté disparu.

Ses parents n'eurent plus de nouvelles de lui jusqu'en 1921. Après la guerre il ne fut inscrit sur aucun monument aux morts ; son nom ne figure ni sur l'historique, ni sur le livre d'or du 60e R.I. édité en 1919. La vérité sur sa disparition est que le sergent Butin a été blessé près de Berméricourt ; il resta plusieurs jours oublié et sans soins sur le champ de bataille, retrouvé et évacué par des brancardiers allemands ; amputé d'une jambe; soigné trop tard, il décéda le 22 avril 1917 ; officiellement son décès a été enregistré à la date du 16 avril 1917.

Début janvier 1917, Jean Louis Butin avait envoyé une lettre à ses parents (l'orthographe est volontairement respectée ci-dessous) :



Fig. 15 – Jean Louis Butin sergent au 60e R.I. (photographie, collection Jean Claude Finand).

15 Janvier 1917

Bien chers parents et sœur

J'ai reçu tous vos souhaits de bonne année je vous en remercie ce qui ma fait le plus plaisir sais d'avoir une lettre de la main de papa la deuxième depuis la guerre prend courage cher père je pense que bientôt je serais près de toi est elle fais plus rien pour nous séparé nous travaillons tous deux et tu verra que notre travail sera couronné de succès que tous iras bien la guerre ne veux plus durer bien longtemps je suis toujours en bonne santé est la force cher moi ne ma pas pas quitté je paourais encore faire du travail dure en rentrant se qui serra rare parmi les survivants Enfain cher papa prend courage je vais aller en perme dans une 15^e de jours je serais si heureux de pouvoir vous dire tous se que je pense car après près de 3 ans de guerre je commence a entrevoir l'avenir car il m'aïis dure darriver a 28 ans sans entrevoir quoi que ce sois a l'horizon s'est surtout

se qui me fais revé je vous conterrains de tous cà a ma prochaine perme qui sanonse je suis toujours en très bonne santé est au dépôt je n'ai plus rien a vous dire pour le moments a bientôt le plaisir de vous voir votre fils qui vous aime bien bien bien bien bien bien bien bien bien.

Louis Butin

Témoignage de mère à fille sur le retour difficile pour le front de Jean Louis Butin :

« En février/mars, Jean Louis Butin obtient une permission pour se rendre dans sa famille et voir ses amis, il passe quelques jours avec ses parents et sa sœur. Après les rares permissions, la dure année 1916 de Verdun et la Somme, le retour pour le front a été très difficile. Vient le dernier jour de permission, après des adieux douloureux avec sa mère et sa sœur, son père le conduit à la gare de Vienne afin qu'il prenne son train pour repartir au front. A la gare après l'avoir quitté, son père retourne à ses obligations professionnelles. En fin de journée, lorsqu'il rentre à la maison, telle n'est pas sa surprise de voir son fils, revenu à pied jusqu'à Charlemagne, n'ayant pas pu prendre son train. Sa mère Marguerite, femme de caractère, le raisonne, lui explique qu'il ne peut agir de la sorte et que son devoir est de rejoindre son régiment et ses camarades au front ; elle se met en quête avec son mari de le raccompagner à la gare pour qu'il puisse prendre le prochain train et de s'assurer que cette fois-ci il le prend bien. A cet instant Marguerite et Jean-Louis son mari sont bien loin de se douter que c'était la dernière fois qu'ils voyaient leur fils, qu'il serait porté disparu dans les semaines suivantes et qu'ils n'auraient plus de nouvelles sur son sort jusqu'en 1921 ».

Ces quelques lignes sont le récit que m'a rapporté sa nièce Christiane, qui le tenait de sa mère Adelaïde, sœur de Jean Louis Butin. Nous sommes en 1917, la colère gronde dans les rangs de l'armée française, tous ces combattants qui ont beaucoup souffert depuis le début de la guerre, à Verdun, dans la Somme... C'est le cas du sergent Butin, qui a vu mourir beaucoup de ses camarades de sa demi-section, qu'il a menée lui-même au combat depuis janvier 1915. Il faut bien voir dans cet épisode qu'il ne s'agit pas là de lâcheté, mais de l'effet contrasté entre ces quelques rares jours de bonheur passés auprès des siens, dans un calme reposant, loin de cette vie au jour le jour sur le front, dans des conditions effroyables, la boue, le froid, les cadavres, la chaleur le danger permanent, etc....N'ayant plus eu de nouvelles de leur fils, les parents du sergent Butin cherchèrent par tous les moyens à en avoir, remuant ciel et terre. Après l'offensive du 16 avril 1917, à la fin mai, ils avaient reçu une lettre d'un camarade de leur fils qui les rassurait sur son sort (nous en avons ci-dessous respecté l'orthographe) :

De la tranchée le 30 mai 1917

Cher Monsieur

Ayant reçu votre lettre hier 29 courant, je m'empresse de faire réponse pour vous donner à peu près le renseignement que vous me demandez. Pour quand à la disparition du sergent Butin qui était mon chef de section je ne peu peu vous fixer exactement sur son sort actuel, en tout les cas je peu vous dire que lorsque nous

sommes partis a l'attaque le 16 à 6 h 30 du matin il était comme nous tous bien décidé, nous avons franchit les lignes boches, les unes après les autres sans avoir de grosses pertes en hommes, de sorte qu'il était parmi nous quand nous avons atteint notre but (soit environ 5 kilom[ètres] de profondeur), l'on s'y est maintenu une bonne partie de la journée, mais alors comme vous dites vers les quatre heures de l'après midi lorsque les boches nous ont contre attaquer nous avons riposter mais alors il s'en est suivi un petit mouvement de pagaille, si bien que l'on se trouvait à ce moment mélangés avec les autres régiments de la division et on s'est perdu de vue. Ensuite quand nous nous sommes repliés sous les obus et balles d'aucuns ont tenté de partir tandis que d'autres prévoyant qu'un malheur pourrait leur arriver ont préféré rester sur les positions, de sorte que ni moi ni d'autres de mes camarades qui étaient présent ce jour la nous ne pouvons dire ce qu'il est devenu, en tout les cas moi et les autres amis de la section, nous sommes unanimes a supposer qu'il est prisonnier de guerre attendu que beaucoup qui étaient parmi nous se trouvent dans son cas aujourd'hui. Donc voici ce que nous supposons de sa disparition. Le sergent Butin étant en 1^{ère} ligne avec nous n'aura peut-être pas jugé prudent de partir vu comme ça tombait à ce moment la, et par conséquent comme les boches ont repris une partie du terrain perdu le matin ils l'auront pris avec ceux qui étaient de reste car il y en avait en assez grand nombre, et alors les boches ne leurs auront pas fait de mal lorsqu'ils sont arrivés sur eux.



Fig. 16 – Le sergent Butin (au centre) dans la tranchée (1915)
[photographie, collection Jean Claude Finand].

Donc Cher Monsieur je crois que vous pouvez attendre avec espoir, et qu'un jour qui n'est peut-être pas très loin puisque voici déjà 6 semaines vous recevrez de ses nouvelles vous annonçant sa captivité.

Recevez, Monsieur, mes Sincères Salutations.

G. Malnoury

Après bien des recherches, la famille, Marguerite et Jean Louis Butin ne furent informés par un courrier du 60^e R.I. sur le sort de leur fils que le 5 novembre 1921 leur annonçant que le décès de leur fils avait été fixé au 16 avril 1917 par le tribunal de Vienne, et que son corps avait été retrouvé et déplacé au cimetière militaire national de Rethel (département des Ardennes).

S'engagea alors entre les autorités militaires concernées et la famille un bras

de fer pour le rapatriement du corps de leur fils aux frais de l'État, les transferts gratuits n'étant plus acceptés depuis le 15 février 1921. Excédée par les refus successifs, elle envoya un courrier qu'elle adressa directement au ministère de la Guerre : « ...vous avait payé le voyage d'allée pour la guerre à mon fils et vous n'êtes plus en mesure de prendre en charge le billet de retour de sa dépouille à sa famille... ». Une réponse favorable à titre gratuit fut finalement accordée à la famille le 22 juin 1923 pour le transfert de la dépouille de leur fils. Le sergent Jean Louis Butin fut alors enterré dans le caveau de famille le 29 septembre 1923 à Pont-Évêque, près de Vienne. Décoré de la croix de guerre avec étoile d'argent et de la médaille militaire à titre posthume, ces deux décorations ont été remises à ses parents.

7. Et les morts d'après guerre...

Nombreux sont ceux que la guerre une fois terminée a emportés dans son sillage. Ces grands blessés, ces gazés morts dans des conditions de grandes souffrances, ces malades morts de maladies incurables contractées au front... Ceux-ci n'ont pas droit au titre de Morts pour la France et leurs noms ne sont pas non plus gravés sur les monuments aux morts. Pour illustrer cette souffrance de tous ces combattants dont les noms sont la mémoire de nombreuses familles, je prends le cas d'un soldat mobilisé dans l'infanterie territoriale en août 1914, ancien de la coloniale de 1899 à 1902.

• *Les séquelles pulmonaires*



Fig. 17 – Pierre Finand brancardier au 299^e R.I. (photographie, collection Jean Claude Finand).

Pierre Finand, né à Vienne le 18 août 1881, fils de Pierre et de Claudine Montignon, est mort des suites de maladie due aux gaz de combat le 13 novembre 1929 à l'âge de 48 ans. A 18 ans, il avait pris un engagement de trois ans pour servir dans l'infanterie de marine. De 1899 à juillet 1900, il avait rejoint le 4^e R.I.M. à la caserne du Morillon à Toulon où il connut le dur apprentissage du métier de la coloniale. Le 1^{er} juillet 1900 un corps expéditionnaire pour l'Extrême-Orient ayant été formé, il passa au 1^{er} bataillon de marche et partit dans les premiers, embarqué sur le Nive à destination de la Chine - ce renfort avait pour but de rétablir et d'assurer le service de maintien de l'ordre après les durs événements de mai-juin 1900, où les Boxers s'étaient révoltés. Débarqué le 12 août 1900 à Ta-kou dans le golfe du Pé-Ché-Li à environ 100 km au sud de Pékin, il passa au 17^e R.I.M., puis ils avaient progressé sur Pékin, Pao-Ting-Fou... Le 10 décembre

1901, le calme étant revenu en Chine son bataillon avait été envoyé au Tonkin (Indochine), où Pierre Finand resta jusqu'au 23 mars 1902, date à laquelle le régiment rentra en France et retrouva la caserne du Morillon à Toulon.

Le 25 septembre 1902, son engagement terminé, il quitta l'armée pour reprendre la vie civile. Ayant trouvé un emploi dans l'industrie textile comme cardeur, il épousa en 1903 Céline Delsort dont il eut trois enfants : Etienne né en 1903, Francine né en 1910 et Emile né en avril 1914 et mort le 18 juillet de la même année. Le 3 août 1914, il fut mobilisé au 3^e bataillon du 109^e R.I.T. de Vienne qui avait été dirigé sur Lyon. Le 1^{er} octobre, il était affecté au 5^e bataillon du 299^e R.I. comme brancardier, fonction qu'il a gardé pendant toute la durée de la guerre. Libéré le 24 janvier 1919, il se retira à Vienne, place Saint-Sévère. Il avait été cité à l'ordre du régiment, le 16 décembre 1918.

Extrait de sa fiche matricule :

Cité à l'ordre du régiment n°289 du 16 décembre 1918, brancardier très dévoué au front, au régiment depuis le début de la guerre. A fait preuve dans toutes les circonstances difficiles traversées par le régiment du plus grand courage, à Tassigny comme dans les combats sur l'Aisne s'est distingué à plusieurs reprises pour ramener malgré un vif danger des camarades blessés.

« Croix de guerre étoile de bronze. »

Réformé définitivement (non imputable) par la commission du C.S.R. de Lyon du 9 mars 1923 pour induration sommet gauche respiration nettement diminuée au

poumon, bronchite du sommet sibillance et rudesse respiratoire, touse et crache peu.

Déjà réformé définitivement, proposé pour pension, invalidité permanente 100% art. 7 par la commission de réforme de Lyon du 8 février 1927 pour tuberculose pulmonaire évolutive plus accusée à droite. Bacilloscopie positive.

« Décédé le 13 novembre 1929 à Vienne Isère.

(Avis mairie de Vienne du 18 novembre 1929)

Un jour, j'ai posé cette question à mon père ? Te souviens-tu de ton grand-père ? Il m'a répondu: « *non pas très bien, j'étais très jeune, tout ce que je me souviens c'est lorsque l'on rendait visite à notre grand-mère, c'était ce vieux monsieur au fond de son lit, qui ..., on ne pouvait l'approcher, on restait mon frère et moi sur le pas de la porte de sa chambre ...* » ; mon père avait trois ans à l'époque.

8. Les familles éprouvées

• *Veuves et orphelins*

En introduction, j'ai cité le chiffre approximatif de 650.000 veuves de guerre et 1.100.000 orphelins dont une partie était pupilles de la Nation – marque indélébile laissée dans les familles bien après le conflit. Nombre de ces veuves ne se sont jamais remariées tandis que furent nombreux les orphelins qui, n'ayant pour certains plus personne pour leur assurer leur quotidien, ont été placés dans les orphelinats ouverts pour cette cause ou placés dans des familles d'accueil¹⁶. Pour la ville même de Vienne nous n'avons pas de bilan chiffré ; pour cela il faudrait étudier la situation de famille de chacun des 754 soldats de notre liste.



Fig. 19 – Marie Eydant née Bon
[photographie, collection famille Eydant].



Fig. 18 – Marius Eydant
[photographie, collection Jean Claude Finand].

16 - D'après l'ouvrage de Olivier Faron, *Les enfants du deuil. Orphelins et pupilles de la nation de la première guerre mondiale (1914-1941)*, Paris, La Découverte, 2001, p. 310 ; l'auteur avance le chiffre de 600.000 veuves et de 1.100.000 orphelins pour la France.

Parmi ces veuves et ces orphelins, arrêtons-nous sur l'épouse et les enfants de Marius Eydant sergent au 359e R.I. Tué aux combats du mont Kemmel en Belgique le 15 mai 1918, il venait tout juste de rentrer d'une permission exceptionnelle qu'il avait obtenue pour assister au baptême de son deuxième enfant, Henri, né le 21 février 1918 à Vienne. Marius était marié à Marie Bon née en 1891 à Vienne ; ils avaient déjà eu une fille, Yvonne, en 1911. Marius Eydant¹⁷, né à Vienne le 1^{er} avril 1884, était au front depuis le début de la guerre, où il avait rejoint le 4 août 1914 le 299e R.I., en formation à Sainte-Colombe ; il avait participé aux durs combats de Gerbéviller et du Haut de la Paxe. Il avait été nommé sergent le 1^{er} mars 1916. Blessé à plusieurs reprises, une première fois le 17 octobre 1915, puis le 20 juin 1916, et le 16 février 1917. Il était passé au 359e R.I. le 10 novembre 1917. Comme beaucoup d'autres veuves de guerre Marie Eydant éleva seule son fils Henri et sa fille Yvonne sans se remarier. Elle est décédée en 1975 à l'âge de 84 ans.

Marius Eydant avait été cité à l'ordre du 299e R.I. le 24 juin 1915 :

« Blessé à la poitrine au cours d'une attaque est resté à la tête de son escouade. Après la reconnaissance et sans s'inquiéter de ses blessures rapporte jusqu'aux avant-postes un camarade mortellement frappé » Croix de guerre.

• **Une famille très éprouvée dès les premiers jours de la guerre**

Ici nous évoquons le chagrin d'une mère parmi tant d'autres, qui perdit ses deux fils à quelques jours d'intervalle. Madame Bosle, veuve depuis plusieurs



Fig. 20 – Martial Bosle
[photographie *Vienne et la Guerre*].



Fig. 21 – Etienne Bosle
[photographie *Vienne et la Guerre*].

17 - Cité dans *Vienne et la Guerre*, 4^e année, n° 22, 19 mars 1916, p. 5.

années, tenait un magasin de mercerie boulevard de la République à Vienne. Son fils aîné Martial était né le 9 décembre 1896, à Lyon où il fit ses études au pensionnat de la Mulatière. A la mort de son père il avait pris un engagement pour trois ans à la mairie de Vienne et avait rejoint le 22e R.I. en garnison à Sathonay. Son service terminé il avait été libéré le 20 décembre 1907, et s'était alors installé à Lyon. Alors marié et père d'un petit garçon, le 1^{er} août 1914 il avait été versé au 299e R.I. en formation à Sainte-Colombe. Son frère Etienne, né à Vienne le 3 septembre 1891, resté auprès de sa mère, suivit les cours à l'École chrétienne du cours Romestang à Vienne. Employé de bureau chez Mr Spagnolo jusqu'à son incorporation, il effectua son service militaire de 3 ans au 11e bataillon de chasseurs alpins à Annecy ; à la mobilisation, il fut versé au 6e groupe cycliste à Lyon et partit pour la Lorraine ; il fut tué au dur combat de Rozelieures.

• *Le sort des rescapés de cette grande boucherie*

Parmi tous les combattants qui en sont revenus, beaucoup n'ont pas pu bénéficier d'un retour normal à la vie civile ou ont eu beaucoup de difficultés à y parvenir ; d'autres ont sombré dans l'alcoolisme, les troubles du comportement..., mais pour la plupart les souvenirs de ces années de guerre et de misères leur sont restés gravés à jamais dans leurs mémoires. Mais au sein de leur famille beaucoup n'en parlaient jamais ou très peu.

Un vague souvenir d'enfant : « Les discussions animées sur leur guerre entre mon grand-père maternel et son beau-frère lorsque celui-ci venait voir sa sœur chaque dimanche après-midi. A la mobilisation, mon grand-père avait été mobilisé au 109^e R.I.T. de Vienne en août 1914, puis il était passé au 299^e R.I. en 1917, il avait 41 ans ; en 1918 il repassa à nouveau dans la territoriale, blessé deux fois ; son beau-frère de la classe 1913, avait été au 2^e régiment du génie, il avait passé la plus grande partie de la guerre à l'arrière des premières lignes, Dans leurs discussions une grande rivalité existait entre eux : entre le combattant de l'avant et celui de l'arrière.

Sources consultées

Les Archives départementales de l'Isère pour les fiches matricules ; Le site du ministère de la Défense : *Mémoires des Hommes* pour les fiches individuelles des morts ; Les Archives communales de Vienne ; Le CHETOM (Archives des Troupes de Marines de Fréjus) ; La mairie de Saint Michel de Maurienne en Savoie ; Fonds personnel : pour Jean Louis Butin et Pierre Finand ; Le Centre Généalogique de Vienne ; Les journaux de presse à la médiathèque du Trente: (*Le Moniteur Viennois, Le Journal de Vienne et de l'Isère...*) ; Le journal de Vienne et la Guerre que j'ai numérisé en 2012, et dont j'ai remis une copie numérique au format JPG et PDF en 2013 à la médiathèque du Trente et aux Archives communales de Vienne pour être à la disposition du public.

Je tiens à remercier Roger Lauxerois pour son aimable participation à la relecture et à la correction de cet article ainsi qu'à son dévouement pour le travail remarquable qu'il effectue, sans compter son temps, à chaque livraison du Bulletin de la Société des Amis de Vienne pour qu'il continue à paraître régulièrement.

Structure des régiments d'infanterie de l'armée française en août 1914 (Schéma simplifié)

Régiment d'infanterie d'active (ex. : 99^e R.I.)

Etat-major (E.M.)				Compagnie Hors-Rang (C.H.R.)							
1 ^e bataillon (B ^{on})				2 ^e bataillon (B ^{on})				3 ^e bataillon (B ^{on})			
1 ^e Ci ^e	2 ^e C ^{ie}	3 ^e C ^{ie}	4 ^e C ^{ie}	5 ^e C ^{ie}	6 ^e C ^{ie}	7 ^e C ^{ie}	8 ^e C ^{ie}	9 ^e C ^{ie}	10 ^e C ^{ie}	11 ^e C ^{ie}	12 ^e C ^{ie}

L'effectif du régiment : environ 3400, commandé par un colonel ou un lieutenant-colonel.

Celui du bataillon : environ 1050 hommes, commandé par un commandant.

Régiment d'infanterie de réserve (ex. : 299^e R.I.R.)

Etat-major (E.M.)				Compagnie Hors-Rang (C.H.R.)							
4 ^e bataillon (B ^{on})*				5 ^e bataillon (B ^{on})				6 ^e bataillon (B ^{on})			
13 ^e C ^{ie}	14 ^e C ^{ie}	15 ^e C ^{ie}	16 ^e C ^{ie}	17 ^e C ^{ie}	18 ^e C ^{ie}	19 ^e C ^{ie}	20 ^e C ^{ie}	21 ^e C ^{ie}	22 ^e C ^{ie}	23 ^e C ^{ie}	24 ^e C ^{ie}

L'effectif du régiment : environ 2400, commandé par un colonel ou un lieutenant-colonel.

Celui du bataillon : environ 1050 hommes, commandé par un commandant.

Les compagnies de dépôts et le bataillon de marche du 99^e R.I.

7 ^e bataillon (B ^{on})				8 ^e bataillon (B ^{on})				9 ^e bataillon (B ^{on})			
25 ^e C ^{ie}	26 ^e C ^{ie}	27 ^e C ^{ie}	28 ^e C ^{ie}	29 ^e C ^{ie}	30 ^e C ^{ie}	31 ^e C ^{ie}	32 ^e C ^{ie}	33 ^e C ^{ie}	34 ^e C ^{ie}	35 ^e C ^{ie}	36 ^e C ^{ie}
« Dépôt »				« Dépôt »				Bataillon de marche du 99 ^e R.I. formé le 26 août 1915 avec un effectif de 5 officiers et 1005 sous-officiers et hommes de troupe. Dissous le 22 octobre 1919.			

Organisation du bataillon (ex. : pour le 1^e B^{on})

Petit état-major (E.M.)		Compagnie Hors-Rang (C.H.R.)	
1 ^e compagnie	2 ^e compagnie	3 ^e compagnie	4 ^e compagnie
4 sections	4 sections	4 sections	4 sections

L'effectif d'une compagnie : environ 240 hommes commandés par un capitaine ou un lieutenant.

Organisation de la compagnie (ex. : pour la C^{ie})

1 ^e section	2 ^e section	3 ^e section	4 ^e section
4 escouades	4 escouades	4 escouades	4 escouades

Effectif d'une section : environ 60 hommes commandés par un sous-lieutenant, aspirant ou un adjudant.

Organisation de la section

1 ^e escouade	2 ^e escouade	3 ^e escouade	4 ^e escouade
-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

Pour une escouade : 15 hommes de troupe commandés par un caporal.

Note :

Les régiments territoriaux avaient la même organisation que ceux de l'active.

Début août 1914 l'armée française comprenait 173 régiments d'active.

(*) Le 4^e bataillon était parfois utilisé par l'infanterie alpine (ex. : le 159^e R.I. de Briançon), ou par certains régiments de réserve pour passer à trois B^{on} (ex. le 299^e R.I. avec des éléments du 36^e R.I.C. en septembre 1914).